

ULM INFO N° 54

LE CNULM... Suite et Fin !

Lors de notre dernière Assemblée Générale du mois de Mars (ULM INFO N°52- page 7), j'avais annoncé que pour des raisons économiques, structurelles et sociales, le CNULM ne pouvait « continuer à fonctionner en l'état ».

Le CNULM nous avait informés qu'il devenait patent depuis un certain temps, que la structure associative, le fonctionnement, les statuts, les missions et le cahier des charges n'étaient plus adaptés, notamment, aux évolutions des réalités économiques et aux nouvelles orientations des Ministères de tutelle en matière d'aides et de subventions.

A l'issue d'un audit réalisé par un Cabinet d'Expertise Comptable, le CNULM a cherché des solutions pour assurer la pérennité du Centre.

Mais :

- Aucune solution n'assurait le redressement de la situation financière.

- Aucune solution ne garantissait sa viabilité économique en conservant le cahier des charges actuel, fondé sur le seul domaine de l'enseignement. Il est particulièrement clair aujourd'hui que les plus importantes structures du monde de l'ULM s'appuient sur plusieurs services plus lucratifs, tels que la vente d'équipements et d'appareils, de travaux de maintenance et de mécanique, que le Centre, Association, ne pouvait être autorisé à exploiter.

- Aucune solution ne permettait l'amélioration des modalités structurelles de fonctionnement.

Depuis 1998, je me suis battu bec et ongle pour aider le CNULM, car j'ai toujours cru que le Centre était l'un des piliers de la politique fédérale en terme de qualité d'enseignement et de sécurité.

Mais le CNULM nous a informés que sa situation était telle qu'il ne pouvait que s'orienter vers la fermeture du centre et la dissolution de l'Association.

C'est avec regret que nous avons appris cette décision.

Mais la FFPLUM, la mort dans l'âme, n'avait pas les moyens financiers de se porter à son secours par l'octroi de subventions substantielles. Nous ne le pouvions pas et ne le devions pas car nous risquions de nous voir reprocher le soutien abusif d'une structure déficitaire qui n'avait trouvé aucun moyen de se redresser durablement.

Cette solution donc, aussi douloureuse qu'elle puisse être, a été retenue par le Comité Directeur du CNULM et votée lors de son Assemblée Générale. Ainsi, sous la houlette d'un Cabinet d'Expertise Comptable, et d'un Cabinet d'Avocats Spécialisés, afin que chaque acte soit réalisé dans le strict respect de la transparence et du Droit, la dissolution et la liquidation du Centre devraient être effectives en fin d'année 2005 / début 2006.

En accord contractuel avec la DGAC, toutes les formations assurées actuellement par le CNULM seront menées à bien, selon la même méthode pédagogique et par le même instructeur. Il n'y a donc aucun souci à se faire de ce côté là.

Une « Histoire » vient de prendre fin.

L'esprit de responsabilité et l'analyse raisonnée de la situation ont prévalu. Quelques-uns reprocheront certainement ce choix au CNULM et l'absence de soutien financier par la Fédération ou y chercheront de sombres raisons cachées. Mais si la tristesse est tenace, la conscience de la bonne décision l'emporte.

Est-ce à dire que suite à la prochaine disparition du CNULM la Fédération renonce à son rôle essentiel en terme d'enseignement et de sécurité ?

Certainement pas !

- La Commission « Sécurité » vient d'être renforcée par l'arrivée de Thierry Couderc (ULM INFO N°53).

- Des bénévoles des Comités Régionaux vont suivre un stage Sécurité au BEA.

- La politique fédérale de labellisation des écoles, gage d'une bonne qualité d'enseignement, se poursuit.

- Notre volonté d'être une force de proposition auprès de la DGAC, dans le but d'améliorer les conditions de formation de nos pilotes et de nos instructeurs, est toujours aussi vivace.

- Des contrats de niveau fédéral, selon des cahiers des charges très précis, seront passés avec des organismes à but lucratif ou des structures associatives, afin d'assurer des stages et des formations spécifiques ; notamment de caractère social ou à l'intention de nos jeunes, dans le domaine également des vols adaptés, ainsi que dans le cadre de formations d'instructeurs bénévoles, etc. ...

Il ne faut donc plus se retourner vers le passé, mais aller, sereins, de l'avant, en tenant compte des expériences et de la dure réalité du moment.

Dominique Méreuze
Président de la FFPLUM